



A bi-monthly publication of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa



Coopération

# São Tomé-et-Principe et le CNUDHD-AC main dans la main

Lire Pp 5 - 7

Modérateur



**Dr Patrice Vahard, BCNUDH**  
Directeur, BCNUDH, MONUSCO,  
République Démocratique du Congo

Orateurs



**Nouhoum Sangaré**  
Directeur, Centre Sous-régional  
des Nations Unies pour les Droits  
de l'Homme et la Démocratie  
en Afrique Centrale



**Charles Wright**  
Ministre Justice et  
Droits Humains, Québec



**Prof Mihir Kanade**  
Université pour la Paix,  
Costa Rica



**Prof Serges Kanga**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Dr Catherine S.  
Namakula**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Prof. Dannie Brand**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Prof. Bonny Ibhawoh**  
Mécanisme des Experts des  
Nations Unies sur le Droit au  
Développement, Canada



**Dr Shyami  
Puvimansinghe**  
Haut-commissariat des  
Nations Unies aux Droits

Droit au développement en Afrique

## Regard et attentes de l'Afrique Centrale



Droit au développement en Afrique

## Regard et attentes de l'Afrique Centrale

Un webinaire sur le droit au développement en Afrique a été organisé le 18 avril 2023 avec la participation d'un demi-millier de personnes.

Par Kamdem Souop

Modérateur



**Dr Patrice Vahard, BCNUDH**  
Directeur, BCNUDH, MONUSCO,  
République Démocratique du Congo

Orateurs



**Nouhoum Sangaré**  
Directeur, Centre Sous-régional  
des Nations Unies pour les Droits  
de l'Homme et la Démocratie  
en Afrique Centrale



**Charles Wright**  
Ministre Justice et  
Droits Humains, Guinée



**Prof Mihir Kanade**  
Universitè pour la Paix,  
Costa Rica



**Prof Serges Kamga**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Dr Catherine S.  
Namakula**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Prof. Danie Brand**  
Université du Free State,  
Afrique du Sud



**Prof. Bonny Ibhawoh**  
Mécanisme des Experts des  
Nations Unies sur le Droit au  
Développement, Canada



**Dr Shyami  
Puvimanasinghe**  
Haut-commissariat des  
Nations Unies aux Droits  
de l'Homme, Genève

le respect du droit au développement des populations riveraines d'industries, notamment les industries extractives, ou encore des contraintes imposées aux pays les plus pollués du monde pour faciliter le développement de l'Afrique qui a aussi le droit de se développer.

L'événement s'est achevé avec des recommandations, au nombre desquelles la nécessité du portage d'un plaidoyer conjoint des universités et autres acteurs du développement pour faire avancer la cause de l'Afrique en matière de droit au développement.

L'Université de Free State est disposée à jouer pleinement un rôle de leader dans ce chantier. D'ores et déjà, le projet de Convention sur le droit au développement dont la rédaction est bien avancée sera enrichie des contributions de l'Afrique avant d'être étudié en septembre prochain à New-York, puis soumis à la sanction de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024.

Nouhoum Sangaré, le Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme pour l'Afrique Centrale et Directeur du CNUDHD-AC qui a ouvert et clôturé les travaux s'est réjoui de la forte participation et espère que cet événement, qui s'inscrit dans un double anniversaire, soit le début d'une série d'actions visant à mettre le droit au développement de l'Afrique au cœur des discussions entre pays du Nord et du Sud. Ce qui devrait se faire avec une pleine participation des différentes couches sociales du continent, et surtout un leadership visionnaire et orienté vers les résultats à la tête des Etats africains. En tout état de cause, les pays couverts par le Centre peuvent compter sur l'engagement et l'accompagnement du CNUDHD-AC qui, du reste, s'inscrit dans la vision portée par le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, Volker Türk.

Dans le cadre de la série d'activités marquant son 20e anniversaire et le 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé un webinaire sur le droit au développement en Afrique, avec l'appui du Bureau conjoint des Nations unies pour les Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo (BCNUDH) et de l'Université de Free State, Bloemfontein, en Afrique du Sud. Le thème de cet événement était: « Le droit au développement peut-il contribuer efficacement à la solution des crises structurelles qui affectent les pays d'Afrique subsaharienne ? »

Modérés par Dr Patrice Vahard, Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et Directeur du BCNUDH au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), les échanges ont réuni environ 500 personnes de divers pays d'Afrique Centrale, principalement des universitaires, des défenseurs des droits de l'homme, des responsables gouvernementaux et des fonctionnaires

des Nations Unies en Afrique et au-delà. Les échanges ont été ponctués par les exposés des professeurs Mihir Kanade de l'Université de la Paix au Costa Rica sur «Vers un nouveau traité sur le droit au développement», Serge Kamga et Danie Brand de l'Université de Free State, Bloemfontein, en Afrique du Sud sur «Le droit au développement et l'extractivisme» et «Comblant les lacunes dans les connaissances sur le droit au développement», ainsi que Bonny Ibhawoh du Mécanisme des Experts des Nations Unies sur le Droit au Développement, installé au Canada, sur «Contribution du mécanisme d'experts sur le droit au développement». Leurs interventions ont été complétées par celle du Dr Catherine Namakula de l'Université de Free State, Bloemfontein, sur «Le droit au développement et les droits fonciers des femmes d'ascendance africaine» et celle de Dr Shyami Puvimanasinghe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à Genève, sur «Le droit au développement : évolution et multilatéralisme».

**Le projet de Convention en bonne voie**  
Le jeu des questions-réponses a permis de mettre en évidence les préoccupations des participants. Au nombre de celles-ci, des dispositions plus contraignantes pour

## Security in Central Africa

# UNCHRD-CA pleads for right to education

*On the occasion of the 55<sup>th</sup> Meeting of UNSAC at São Tome, the Centre made a presentation on impacts of right to education on Peace, security and sustainable development.*

By Kamdem Souop



Participants to the 55th Meeting of UNSAC © UNOCA



Mr Nouhoum Sangare during his presentation © UNOCA

updated the UN Regional Conflict Prevention Framework. In his welcoming remarks, the Special Representative of the UN Secretary General and Head of (UNOCA), Mr. Abdou Abarry reiterated UNOCA’s commitment to strengthen the coordination of UN activities in Central Africa and partnership with regional partners, in accordance with its mandate. The Secretary-General of the Ministry of Foreign Affairs of Gabon, Mrs. Mireille-Sarah Nzenze, and the President of the ECCAS Commission, Amb. Gilberto da Piedade Verissimo, took part to the event.

On that occasion, Mr Nouhoum Sangare, the Director of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) made a presentation of UNCHRD-CA’s activities in the sub-region and the results achieved to date, before emphasizing on challenges that need to be tackled with other UN presences and partners.

He particularly emphasized on the right to education, as a core condition and a key of success when it comes to peace, security and sustainable development. He called to action the Central African countries on that issue.

**T**he United Nations Regional Office for Central Africa hosted a coordination meeting of Political Sections and Peace and Development Advisers of the UN presences in Central Africa, from 15 to 19 May 2023 at São Tome, the capital city of the Democratic Republic of Sao Tome And Principe. The participants discussed key challenges and opportunities for peace and security in the subregion, and

**HUMAN RIGHTS 75** LET'S ADVANCE ON THE PROMISE OF FREEDOM, EQUALITY AND JUSTICE FOR ALL

UNIVERSAL DECLARATION OF HUMAN RIGHTS

UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

Entreprises et Droits de l'homme

## Le CNUDHD-AC promeut les Plans d'action

*Le Centre s'est associé à l'Union Africaine, à la GIZ, au PNUD et au Réseau africain des Institutions Nationales des Droits de l'Homme pour organiser un Dialogue sous-régional à l'effet d'accompagner les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs Plans d'action nationaux.*

Par Kamdem Souop



**D**es représentants du Cameroun, du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Tchad se sont réunis à Douala les 22 et 23 juin 2023 à l'effet de produire des Plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme, en s'appuyant sur les principes directeurs des Nations Unies y relatifs. L'événement hybride a regroupé des représentants du gouvernement, des entreprises, de la société civile, des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) et d'autres parties prenantes clés.

Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) constituent le cadre faisant autorité en matière d'entreprises et droits de l'homme. Ils ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2011 et largement approuvés par les organisations internationales et régionales, les entreprises, les syndicats et la société civile, entre autres. En 2014, le Conseil des droits de l'homme a publié une résolution encourageant tous les États membres de l'ONU à prendre des mesures pour mettre en œuvre les Principes directeurs, notamment par l'élaboration des plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'homme (PAN).

### Tous les pays de la sous-région invités à s'arrimer

Le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme encourage vivement tous les États Membres de l'ONU à élaborer, promulguer et mettre à jour périodiquement les PAN. Il a publié des directives officielles qui définissent un processus de PAN en cinq phases: le lancement, l'évaluation et la consultation, la rédaction, l'implémentation, et

la mise à jour. L'Agenda 2030 et les ODD appellent à un secteur des entreprises dynamiques et performantes qui respectent les droits de l'homme conformément aux Principes directeurs. En 2017, les dirigeants de tous les pays du G20 se sont engagés à établir des PAN.

Au niveau régional en Afrique, l'Union Africaine (UA) a élaboré une politique sur les entreprises et les droits de l'homme. Le premier Forum africain sur les entreprises et les droits de l'homme s'est tenu à Accra, au Ghana, les 12 et 13 octobre 2022. Il a fait le point sur les progrès accomplis et a discuté des défis et des opportunités pour promouvoir le respect des droits de l'homme par les entreprises et la mise en œuvre effective des Principes directeurs des Nations Unies dans la région. La planification du deuxième Forum africain sur les entreprises et les droits de l'homme, prévu pour 2023, est en cours. Le PNUD et le HCDH, en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires, ont organisé trois dialogues sous-régionaux sur les PAN en Afrique, notamment en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique en décembre 2021, en Afrique de l'Ouest en juin 2022 et en Afrique australe en décembre 2022.

Au niveau de l'Afrique centrale, les entreprises et les droits de l'homme sont une question importante, et le dialogue multipartite sur les PAN est un moyen opportun et prometteur de faire progresser la mise en œuvre effective des Principes directeurs des Nations Unies dans la sous-région. Parmi les 10 États membres de la CEEAC couverts par le CNUDHD-AC, six États membres ont soutenu les recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) sur les entreprises et les droits de l'homme, à savoir : la RCA, la RDC, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Congo et Sao Tomé-et-Principe.

Coopération avec São Tomé-Et-Principe

## Nouhoum Sangaré reçu par le Premier ministre

*Au menu des échanges, le renforcement de la collaboration entre ce pays lusophone et le CNUDHD-AC ainsi que la question des événements du 25 novembre 2022.*

Par Kamdem Souop



Patrice E. Trovoada apprécie le Centre © Primature Sao Tomé-Et-Principe

Le 19 mai 2023, le Premier ministre santoméen, Patrice Emery Trovoada, a reçu en audience Nouhoum Sangaré, Représentant régional pour l'Afrique Centrale du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC). C'était en marge de la 55e réunion du Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC).

M. Sangaré était porteur d'un message du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Volker Türk, appelant à une justice propre et transparente dans l'affaire dite du 25 novembre 2022, à la caserne de la Colline. En effet, le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies à Genève reste préoccupé et suit de près l'évolution du processus judiciaire en cours à Sao Tomé.

### Soutien renouvelé du Centre aux efforts du pays

Au sortir de l'audience, le Directeur a répondu aux questions de la presse. «Il y a eu des incidents difficiles ici au mois de novembre 2022. J'ai transmis au Premier ministre un message du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Nous continuerons à suivre toutes les actions judiciaires qui ont été enclenchées, pour lutter contre l'impunité, pour une justice égale pour tous, pour la paix et la tranquillité dans le pays», a-t-il déclaré.

La rencontre, qui a duré plus de quatre heures, a permis de réitérer la disponibilité du CNUDHD-AC à soutenir Sao Tomé-Et-Principe dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

Le chef du gouvernement santoméen a promis que l'affaire du 25 novembre sera élucidée par la justice. Il a rassuré le Représentant régional que des actions en justice étaient déjà en cours et qu'il n'y aurait pas d'impunité. «Ce sont des événements uniques qui ont choqué la population, le gouvernement, la sous-région et le monde entier. Au niveau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, nous faisons la même lecture. Il y a des choses graves qui se sont passées. Nous devons faire face à la situation et trouver une solution adéquate. Seule une justice propre qui fait la lumière sur le dossier permettra de rassurer l'ensemble de la population et de faire avancer le pays dans la paix», a déclaré Nouhoum Sangaré.

Le Directeur Sangaré s'était déjà rendu à Sao Tomé en décembre 2022 pour évaluer les événements survenus dans la caserne de la Colline. Il avait alors dénoncé le fait que les auteurs présumés de la torture à mort de quatre civils n'avaient pas été entendus par la justice, et encore moins arrêtés. Entre temps, la situation a évolué, et actuellement la justice de São Tomé a placé certains militaires en détention préventive, et a accusé plus de vingt sergents et officiers supérieurs d'avoir commis divers crimes. Le processus judiciaire suit son cours dans les tribunaux de Sao Tomé. D'autres sujets ont été abordés avec le Premier ministre Trovoada, notamment, l'engagement du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à aider São Tomé-Et-Principe à créer et installer une Commission nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris sur les institutions nationales des droits de l'homme.



## Coopération avec São Tomé-Et-Principe

# Rencontre avec le Ministre Neto Pereira



Alberto Neto Pereira à droite ©UNOCA

En marge de la 55e réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC), Nouhoum Sangaré, Directeur du CNUDHD-AC a rencontré le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Communautés de la République Démocratique de São Tomé-et-Príncipe, SE M. Alberto Neto Pereira.

## Cooperation with Equatorial Guinea

# Civil Servants trained on UN Mission and Activities

The Centre was invited to a training organized for civil servants on UN mission and activities.

By Dimitte Ngane

The United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) took part, from June 7 to 14, 2023, in a training session organized by the office of the Resident Coordinator and the United Nations country team in Equatorial Guinea on the UN mandate and its interventions/activities.

The training was supported by the Equatoguinean Ministry of External Relations and International Cooperation. The fifty participants, including 21 women, included staff from this

ministry and focal points from other ministries.

The activity aimed to provide a better understanding of the UN presence, activities and operations of the various UN agencies in the country. UNCHRD-CA, as a non-resident agency, participated with two presentations on the international human rights system, its mechanisms and the Universal Periodic Review (UPR). The latter had been specifically requested, as the country is preparing to be evaluated in May 2024 and is lagging behind in implementing the



Participants focused on the discussions ©D. Ngane

recommendations of the 3rd UPR cycle held in May 2017. The activity was an opportunity to clarify the UN mandate and strengthen engagement with the authorities. It also enabled the Centre to clear up any doubts about its missions and all the benefit the country can derive from its technical support. The workshop thus paved the way for greater commitment to human rights issues.

ARTICLE 5  
**Nul n'a le droit de me torturer.**

ARTICLE 5  
**No one has the right to torture me.**

ARTÍCULO 5  
**Nadie tiene derecho a torturarme.**

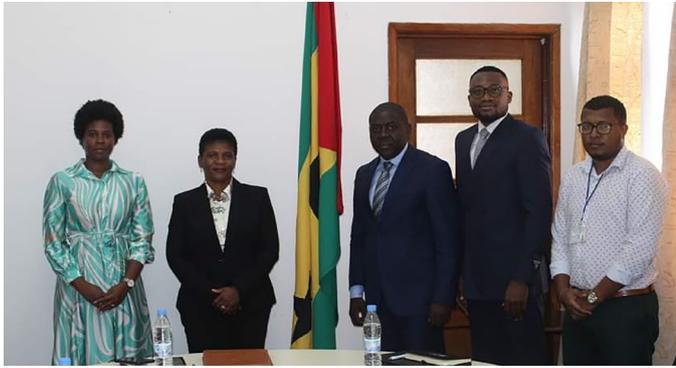


## Cooperation with São Tome-And-Principe

# The benefits of a successful mission

*From 24 to 28 April 2023, the Centre carried out a technical mission to strengthen its engagement with the government institutions, CSOs and the UNCT on human rights issues.*

*By Dimitte Ngane & Kamdem Souop*



*The Minister, 2nd from the left ©UNCHRD-CA*

**D**uring the mission the team held meetings with the Minister of Justice, Public Administration and Human Rights, Madam Ilza Amado Yaz, Madam Georgina Rodrigues Pereira Da Veiga, the Director in Charge of Human Rights, Madam Iyolanda Da Graça, Communications and Image Advisor, Nunes Gama. During the meeting, the Minister reiterated the commitment of her Ministry to work with the Centre. On the establishment of a NHRI, she said the main problem is not the establishment of a national human rights institution but more sustaining the institution especially during the first two years of its functioning and requested the Centre’s support.

**T**he Minister of Social Affairs, Madam Maria Milagre de Lima Delgado mentioned that the Ministry was recently created and welcome any form of support that can be provided. She said that the report on CEDAW and CRC have completed and will be presented to the various Committees from 10 to 12 May 2023. The team explained to the Minister the support that OHCHR has put in place ahead of the presentation of the report. The Minister was grateful and reiterated her commitment to work with all stakeholders including the Centre.

The team also held a working session with the interministerial Committee responsible for drafting both the CEDAW and CRC reports at the premises of the National Institute for Protection and Gender Equality.



*The Minister at the center ©UNCHRD-CA*



*Participants focused on the discussions ©D. Ngane*

**T**he team held a meeting with UN Resident Coordinator to Sao Tome and Principe Mr Eric Jan Overvest. Discussions focused on the overall objective of the UNCHRD-CA’s mission and other key issues to consider in the activities to be implemented by the team. The RC suggested that it will be important if training sessions are organized for members of parliament and senate on the importance of the implementation of UPR recommendations with focus on five key recommendations: access to information, protection of children, issues of SGBV, establishment of an independent human rights commission and climate change.

**F**rom 26 to 27 April 2023, the Centre organised a capacity building workshop which brought together 22 participants (12 women) including journalists and members of CSOs on monitoring and reporting, and the role of the CSOs in the UPR process. Participants appreciated the relevance of the workshop and encouraged the organization of similar activities.



*Participants to the training ©UNCHRD-CA*



Examen Périodique Universel

## Le Cameroun prépare son passage au 4e cycle

*Le CNUDHD-AC appuie le Cameroun dans la préparation de son passage au 4e cycle de l'Examen Périodique Universel prévu du 6 au 17 novembre 2023.*

Par Kamdem Souop et Christian Ntopa



Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé deux ateliers dans le but d'accompagner le Cameroun dans la préparation de son passage au 4e cycle de l'Examen Périodique Universel qui a démarré du 7 au 18 novembre 2022 lors de la 41e session du Conseil des Droits de l'Homme et s'achèvera en février 2027 lors de la 54e session. Le Cameroun, quant à lui est programmé

pour la 44e session qui se tiendra du 6 au 17 novembre 2023.

Le premier atelier organisé à Yaoundé le 3 mai 2023 était une session d'imprégnation des commissaires et personnel de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC) sur l'Examen Périodique Universel. Quant au second atelier organisé le 4 mai, il a permis de consulter les organisations de la société civile impliquées dans l'élaboration du Rapport national du Cameroun au titre de l'EPU.

A titre de rappel, un cycle d'examen est une période de quatre ans et demi au cours de laquelle tous les États membres des Nations Unies sont examinés. Le groupe de travail organise trois sessions de deux semaines par an, soit 14 sessions au cours d'un cycle complet.

Conformément au mandat du Haut-Commissaire aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en particulier le paragraphe 4 a, d, f, g, h et i), le Haut-Commissaire adresse des lettres à chaque ministre des Affaires étrangères une fois que le résultat de l'EPU de l'État est adopté par le Conseil des droits de l'homme. L'annexe à la lettre consiste en une matrice de recommandations regroupées par thème, en commençant par celles acceptées par l'État, indiquant clairement l'État qui recommande, la position de l'État et le lien de chaque recommandation avec l'objectif de développement durable concerné. Les lettres du Haut-Commissaire sont disponibles dans les langues de travail de l'ONU et, uniquement lorsque cela est possible, dans d'autres langues officielles de l'ONU.

## Le Burundi face au Conseil des Droits de l'Homme

*Ce pays couvert par le CNUDHD-AC sera examiné entre les 3 et 4 juillet 2023.*

Outre le Burundi, le Brésil, l'Ouganda, Chypre, la Palestine, la Somalie, la Colombie et le Lesotho sont programmés pour la session du Conseil des Droits de l'Homme qui se tiendra du 26 juin au 26 juillet 2023. Ces huit pays font partie des 173 États parties au Pacte international relatif

aux droits civils et politiques. Ils sont tenus de se soumettre à des examens réguliers par le comité de 18 experts internationaux indépendants sur la façon dont ils mettent en œuvre le Pacte ainsi que les recommandations antérieures du comité.

Le Comité des droits de l'homme, qui a reçu les rapports nationaux

respectifs et d'autres documents soumis par des organisations non gouvernementales, discutera d'une série de questions avec les huit délégations dans le cadre de dialogues publics.



Cooperation with Cameroon

## Lejeune Mbella Mbella received Nouhoum Sangare

*The Cameroonian Minister of External Relations met the Regional Representative for a review of the cooperation between both parties.*

By Joseph Fajong & Kamdem Souop



The Minister Mbella Mbella © Joseph Fajong

On 6 June 2023, HE Mr Lejeune Mbella Mbella, the Minister of External Relations in Cameroon received Nouhoum Sangare, the Regional Representative for Central Africa of the Office of the High Commissioner on Human Rights (OHCHR) and Director of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA). Together, they reviewed cooperation ties between UNCHRD-CA and Cameroon.

In his welcome remarks, the Minister Mbella Mbella explained the key priorities of the Country which are clearly spelt out in the Head of State's strategic vision in making Cameroon become an emerging nation by 2035, adding that the consolidation of rule of law and of human rights, including economic, social and cultural rights is one of the fundamental pillars of this strategic vision. The promotion of youth's rights and women's rights, national integration, industrialization were also identified as priority areas for Cameroon.

While conveying the High-Commissioner's warmest greetings to the Minister and to the Republic of Cameroon,

Mr Sangare praised Cameroon's commitment to promote human rights and democracy and also for hosting the Center for over 20 years. He solicited the Ministers' leadership role in the upcoming celebrations of the Center's 20th anniversary slated for August as well as the celebration of the 75th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights and the 30th anniversary of the Vienna Declaration and Programme of action.

The Director also requested Cameroon's leadership role to push for the scaling up of UNCHRD-CA's financial allocation by members states and securing a new office premises to meet up with the increasing number of staff and services of the Center. He also praised Cameroon's leadership role in the fight against hate speech in the subregion.

The Minister on his part, promised to present some of these requests to the presidency as well as his total commitments in supporting UNCHRD-CA to fully implement its mandate in Cameroon.





## Coopération avec le Gabon Le Directeur reçu par l'Ambassadeur Paul Patrick Buffot



**L**e Doyen du Corps diplomatique au Cameroun, Ministre plénipotentiaire et Ambassadeur de la République Gabonaise au Cameroun avec compétence sur le Tchad et la RCA, SE M. Paul Patrick Buffot, a reçu en audience Noudoum Sangaré le 15 juin 2023. En poste depuis 2012, l'ambassadeur Buffot, du haut de son excellente connaissance des défis de la sous-région, a souligné son soutien et celui de son pays à l'organisation du 20e anniversaire du Centre, le portage du plaidoyer relatif aux besoins exprimés pour une meilleure mise en oeuvre des missions du Centre, ainsi que les chantiers de la coopération entre le Gabon et le CNUDHD-AC.

## Coopération avec le Congo L'Ambassadeur Daniel Ngassiki a reçu le Directeur Sangaré



**N**ouhoum Sangaré a été reçu en audience le 20 juin 2023 par l'Ambassadeur de la République du Congo au Cameroun, SE M. Daniel Ngassiki. A cette occasion, les deux responsables ont échangé sur l'organisation prochaine du 20e anniversaire du Centre, les défis à relever à l'avenir ainsi que la coopération entre le Congo et le Centre. Au sortir de l'audience, l'ambassadeur Ngassiki a offert un des ouvrages qu'il a publiés à M. Sangaré, tout en insistant sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur le droit au développement du continent et de la sous-région.

## Coopération avec la Guinée Equatoriale

## Nouhoum Sangaré a été reçu par l'Ambassadeur Armando Kote Echuaca



**S**.E Armando Kote Echuaca est, depuis le 7 février 2020, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Guinée Equatoriale au Cameroun. Il a reçu en audience Noudoum Sangaré, le Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale. C'était le 29 juin 2023. Au cours de la rencontre, les deux responsables ont évoqué la coopération entre la Guinée Equatoriale et le Centre, le 20e anniversaire du Centre et d'autres sujets d'intérêt commun.

Cameroun - Liberté de la presse

## La liberté d'expression, clé des autres droits

*Le CNUDHD-AC s'est joint à l'UNESCO et au Ministère de la Communication pour célébrer la 30e édition de la Journée mondiale de la liberté de la presse à Yaoundé.*

Par Kamdem Souop



The Minister Sadi © UNCHR-CA

Le Ministre camerounais de la Communication, René Emmanuel Sadi, a présidé la célébration de la 30e Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai 2023 au Palais des congrès de Yaoundé, en présence du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Cameroun, Matthias Z. Naab et du Directeur régional de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale, Paul Coustère. Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) y était représenté par Abdoulaye Traoré, Conseiller régional en Démocratie.

Deux articulations ont meublé les travaux. La première, un panel de discussion sur le thème de l'année : **«Façonner un avenir des droits : La liberté d'expression, clé de voûte des droits humains»**. Thème qui a permis à l'Ong 1 Monde Avenir d'intervenir «Pour un cadre normatif améliorer en faveur de l'accès à l'information et de la liberté de la presse». Le Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC) a exposé sur «Comment relever les défis de la sécurité physique et de la protection sociale des journalistes au Cameroun» tandis que le Réseau des Patrons de presse du Cameroun (REPAC) a partagé sa réflexion sur «Quel modèle économique pour les entreprises de presse camerounaises?».

Quant à la deuxième articulation, «Les universités de la presse sur la Liberté d'expression, l'insécurité des journalistes et des populations», elle a été animée par Yannick Ebosse, Journaliste – Défenseur des droits humains sur «Instruments de protection des journalistes et de garantie des droits des citoyens», Jean Vincent Tchienhom, Journaliste-Consultant sur «Enjeu de la protection des journalistes dans un contexte de démocratie» et Yves Mbendè, Universitaire, avec «Liberté d'expression comme gage de paix et de prévention des crises». Quant à la leçon inaugurale, elle a été faite par Baba Wame, Journaliste et Universitaire.

Le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, à la suite de la recommandation adoptée lors de la vingt-sixième

session de la Conférence générale de l'UNESCO en 1991. Ce fut également une réponse à l'appel de journalistes africains qui, en 1991, ont proclamé la Déclaration de Windhoek sur le pluralisme et l'indépendance des médias. Trois décennies plus tard, le lien historique établi entre la liberté de rechercher, de communiquer et de recevoir des informations et le bien public reste aussi pertinent qu'il l'était au moment de sa signature.

### Contexte camerounais préoccupant

La célébration cette année du 30e anniversaire de la Journée mondiale de la liberté de la presse coïncide avec le 75e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle est l'occasion de souligner l'importance de la liberté d'expression dans le cadre de l'agenda global des droits de l'Homme, un appel à définir la liberté de la presse, ainsi que des médias indépendants, pluralistes et diversifiés, comme une condition nécessaire à la jouissance de tous les autres droits de l'Homme, de mettre en lumière le lien entre la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'autres droits.

Au Cameroun, la loi sur la communication sociale qui encadre la liberté de la presse a été adoptée en 1990. Elle a été suivie par d'autres dispositions légales qui ont favorisé le pluralisme médiatique avec une floraison de médias privés. Des projets d'appui au développement local à travers les radios communautaires financés par l'Etat ont permis la création de médias communautaires dans plus de 40 localités sur l'ensemble du pays dans le but de renforcer l'accès des populations à l'information, et de les doter de plus de moyens de participer au développement. Mais le Cameroun n'échappe pas aux éléments de contexte global qui affecte le secteur des médias et par conséquent la liberté de la presse. Diverses crises d'ordre sécuritaire, sanitaire, environnementale, par des inégalités socio-économiques persistantes sont à l'origine des migrations et favorisent des phénomènes tels que la polarisation du discours politique et sociétal, l'érosion de la confiance, la récurrence des mesures telles que l'imposition de l'état d'urgence et la fermeture d'Internet, la répression des voix critiques et des médias indépendants, les attaques de divers ordres contre les journalistes et les médias.

Face à la montée fulgurante de la désinformation et la mésinformation en ligne et hors ligne, la lutte contre les discours haineux et les préjugés en ligne prend des formes qui ne respectent pas toujours les normes internationales. Les modèles économiques des médias traditionnels s'effondrent entraînant la désertification de l'information. Autant de menaces contemporaines sur la liberté de la liberté d'expression, la liberté des médias, la sécurité des journalistes qui entraînent des graves répercussions sur les institutions qui sous-tendent la démocratie, l'Etat de droit et sur la défense d'autres droits de l'Homme. Les journalistes et les médias connaissent une perte progressive et considérable de crédibilité auprès de l'opinion publique, et dans le même temps, les attaques contre les journalistes prennent de l'ampleur.



Cameroun - Dépenalisation des délits de presse

## Tous debout pour la liberté de la presse

*La 5e édition du Forum national de la liberté de la presse et de l'accès à l'information a été organisé à Yaoundé le 5 mai 2023 avec l'appui du CNUDHD-AC.*

*Par Kamdem Souop et Christian Ntopa*

Un moment fort de la célébration de la 30e Journée mondiale de la liberté de la presse a été l'organisation de la 5e édition du Forum national de la liberté de la presse et de l'accès à l'information. Une initiative de l'Ong 1 Monde Avenir qui s'inscrit dans le cadre du projet Action citoyenne pour la liberté de la presse (ACLIP), financé par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD).

L'événement organisé le 5 mai 2023 à Yaoundé a bénéficié de l'appui du CNUDHD-AC qui a pris en charge le déplacement et le séjour d'une vingtaine de journalistes venant des autres régions du pays sur la quatre-vingtaine de personnes ayant pris part au Forum. Ce soutien du CNUDHD-AC a été rendu possible sur financement du Royaume des Pays Bas.

L'objectif du Forum était de susciter un engagement plus accru des journalistes en vue de la défense du droit à l'accès aux informations publiques et la liberté des médias. Surtout dans un contexte que présente Philippe Nanga, Coordinateur d'1 Monde Avenir, comme étant marqué par « la crise dite anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec une extension de ses effets dans les régions de l'Ouest et du Littoral, les attaques du groupe islamiste Boko Haram dans l'Extrême Nord et la crise post-électorale suite à la présidentielle de 2018. Avec une inflation des fake news, des discours de haine et du repli identitaire. Toutes choses qui ont généré un rétrécissement de l'espace civique ».

M. Nanga justifie donc le projet « Action Citoyenne pour la Liberté de la Presse » par le fait que « Des cas d'arrestations et détentions arbitraires des leaders politiques, associatifs et des journalistes se sont multipliés ces trois dernières



*Les panélistes ©UNCHRD-CA*

années. Les gouvernants ne facilitent toujours pas l'accès des journalistes aux informations publiques, rendant leur travail difficile et favorisant la diffusion des informations erronées et des fake news. ». Il fallait donc proposer une solution citoyenne à cette situation caractérisée par « les entraves à la libre expression des médias [qui] influencent considérablement la capacité des citoyens à contribuer activement à la vie démocratique du pays, faute d'informations fiables leur permettant d'avoir une bonne lecture de sa gouvernance politique. La pénalisation des délits de presse qui expose les journalistes aux poursuites, arrestations et emprisonnements, constitue une limitation à la libre expression des médias. La réticence des administrations publiques et parapubliques à mettre à la disposition des journalistes les informations officielles est un obstacle supplémentaire auquel font face les médias dans l'exercice de leurs missions. ».

Le projet ACLIP organise donc, entre autres activités, un Forum national des journalistes. Cette année, le thème de la 5e édition était : « Liberté de la presse et Accès à l'information une nécessité démocratique universelle ».

## 2 ans d'accompagnement d'un projet d'envergure

*Le Centre a abrité de 2021 à 2023 les rencontres organisées par l'Ong 1 Monde Avenir.*



*Les participants à l'ultime rencontre ©Kamdem*

1 Monde Avenir a bénéficié du financement du Fonds des Nations pour la Démocratie (FNUD) pour mettre en oeuvre le projet Action Citoyenne pour la Liberté de la Presse (ACLIP) avec les contributions de l'UNESCO et du CNUDHD-AC, ainsi que la participation des journalistes, des partis politiques et d'autres Osc.

Le Centre, engagé à promouvoir davantage de protection des médias et des journalistes au Cameroun et dans la sous-région, y compris avec la dépenalisation des délits de presse et plus d'accès à l'information publique, a accompagné le projet en abritant les travaux organisés à Yaoundé pendant la durée de mise en oeuvre du projet, en plus de prendre en charge les participants aux dites rencontres.

Cameroun - Initiative 75 ans de la DUDH

## Libertés publiques et démocratie en débat

*La deuxième table-ronde du Forum de la démocratie s'est tenue le 5 avril 2023 au siège du CNUDHD-AC sur le thème : «Libertés publiques et démocratie en Afrique Centrale».*

*Par Kamdem Souop*



Abdoulaye Traoré ouvrant les travaux ©Landry Nazana

Le siège du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale a abrité le 5 avril 2023 la deuxième table-ronde du Forum de la Démocratie sur le thème «L'exercice des libertés démocratiques en Afrique Centrale».

Les échanges ont été ouverts par Abdoulaye Traoré, Conseiller Régional en Démocratie au CNUDHD-AC qui a formulé le vœu, au nom du Directeur du Centre, de voir la table-ronde s'achever sur des recommandations pertinentes pour la promotion des libertés démocratiques, après avoir identifié, recensé et analysé les défis auxquels sont confrontés les citoyens et les autres acteurs dans les processus démocratiques des pays couverts par le Centre.

Ont pris part à cette table-ronde une vingtaine de participants au nombre desquels les représentants des ministères de la Justice et de l'Administration territoriale, d'Élections Cameroon (ELECAM), du

Conseil National de la Communication (CNC), de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC), du Conseil National de la Jeunesse (CNJ), et des organisations de Société civile : 1 Monde Avenir, AfroLeadership, Cameroun Ô Bosso, Réseau camerounais des organisations des droits de l'homme, Fondation Conseil jeune, Plateforme Inclusive Society for Persons with Disabilities ou encore le Forum des femmes autochtones du Cameroun.

Christian Pout, Président du Centre Africain d'Études Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) a planté le décor des échanges avec un exposé sur «Le contexte de l'exercice des libertés publiques au Cameroun: réalités, contraintes et opportunités». Le Conseiller technique n°1 de l'organe en charge des élections, Enow Dickson, a partagé «le regard d'ELECAM sur l'exercice des libertés», tandis que «le regard du régulateur des médias sur l'exercice des libertés» a été présenté

par Carine Mman, Chef de la Cellule juridique du CNC. Quant à Bergeline Domou, Coordinatrice de Cameroun Ô Bosso, elle a traité du «regard de la société civile sur l'exercice des libertés» et Charlie Martial Ngounou, Président d'AffroLeadership, a entretenu l'auditoire sur «les libertés civiles et le digital».

Le sentiment général à la fin de la rencontre était la satisfaction de contribuer au renforcement du Forum de la démocratie créé lors de la première table-ronde organisé le 21 septembre 2022, en marge de la célébration de la Journée internationale de la démocratie (JID). Ce Forum vise à animer mensuellement des échanges entre représentants des pouvoirs publics, acteurs de la société civile, universitaires et médias autour des questions de droits de l'homme et de démocratie dans les pays couverts par le Centre. A terme, il devra contribuer à promouvoir l'élargissement de l'espace civique dans la sous-région.



Cameroun - Initiative 75 ans de la DUDH

## Bouillon de solutions digitales à ELECAM

La troisième table-ronde du Forum de la démocratie s'est tenue le 27 juin 2023 au siège d'Élections Cameroon sur le thème : «Le digital et les élections».

Par Kamdem Souop



Enow Abrams Egbe ouvrant les travaux ©UNCHRD

Le 27 juin 2023, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé la troisième table ronde du Forum de la Démocratie au siège d'Élections Cameroon (ELECAM).

Organisée dans le cadre de la série d'activités marquant le 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), cette table-ronde fait suite à celle organisée le 5 avril au siège du Centre.

Couverte par de nombreux journalistes, l'activité a été ouverte par le Président du Conseil électoral d'ELECAM, Enow Abrams Egbe, qui a salué la collaboration entre son institution et le CNUDHD-AC. La leçon inaugurale a été délivrée par Charlie Martial Ngounou, expert des questions numériques et des systèmes d'information, et par ailleurs président de l'Ong Afroleadership. Il a exposé sur «Digital et élections: réalités, contraintes et opportunités».

**De nouveaux défis liés au numérique**  
Le développement des nouvelles

technologies de l'information et de la communication (NTIC) notamment du numérique a contribué à l'écllosion des libertés fondamentales et de la démocratie. En dépit du faible taux de couverture Internet en Afrique, le digital reste un instrument majeur d'exercice des libertés et un vaste champ d'opportunités économiques, sociales et politiques. Pour le cas des élections, le digital est devenu un espace privilégié des acteurs politiques pour la diffusion de leurs programmes politiques et le développement des stratégies innovantes de communication politique sur les différentes plateformes numériques. Le digital, en plus de constituer un terreau fertile d'opportunités, y compris pour la jeunesse, est aussi un espace où prospèrent la désinformation ainsi que les discours de haine et d'incitation à la violence.

Du point de vue des élections, les solutions numériques peuvent offrir des avantages en termes de flexibilité (inscription en ligne, vote à distance), d'indépendance et d'inclusion (par

exemple, le vote électronique peut offrir aux personnes ayant des besoins particuliers la possibilité de participer aux élections).

Les réflexions récentes autour des outils d'intelligence artificielle suscitent d'innombrables préoccupations autour de leur impact sur les droits de l'homme, la démocratie, les règles d'éthique et de gouvernance. En mars 2023, dans une lettre ouverte, des experts en intelligence artificielle, des chercheurs et des bailleurs de fonds se sont associés à un appel en faveur d'une pause immédiate d'au moins six (06) mois dans la création d'intelligence artificielles «géantes», afin que les capacités et les dangers de systèmes tels que le Chat GPT-4 puissent être correctement étudiés et atténués.

Ces préoccupations prennent un contour singulier en lien avec la manipulation des données personnelles et leur sécurité, la sincérité du vote et d'autres préoccupations liées au processus électoral et soulevées par les participants à la table-ronde.

Gabon - Initiative 75 ans de la DUDH

## Croisade contre les discours de haine

*Le Centre est déterminé à accompagner le Gabon dans sa lutte contre les discours de haine et d'incitation à la violence.*

Par Christian Ntopa



une initiative du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Volker Türk pour donner un sens et une signification concrète au 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

Pendant deux jours, les participants ont interagi avec les experts du CNUDHD-AC, de l'UNESCO et du Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies au Gabon, sur des thématiques diverses, notamment le cadre juridique international, régional et national, ainsi que les mécanismes de lutte contre le discours de la haine. Les autres initiatives nationales et sous-régionales menées pour lutter contre le discours de la haine ont aussi été abordées. Un partage d'expériences sur les stratégies de lutte contre le discours de haine suivis des travaux de groupes a permis d'élaborer une feuille de route et de formuler des messages clés en lien avec la situation au Gabon qui serviront pour la campagne numérique envisagée.

Les 21 et 22 juin 2023, le Centre des Nations unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale a appuyé l'organisation de la formation des membres du Mécanisme National de Dialogue et d'Echanges (MNDE) en matière de promotion et de protection des droits de l'homme au Gabon, sur la

prévention et la lutte contre les discours de haine et d'incitation à la violence. Initiée par le MNDE, cet atelier de formation est fait dans le double contexte de la commémoration de la journée internationale de lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin de chaque année et la réalisation de l'Initiative « Droits humains 75»,

## Le MNDE formé sur les droits de l'homme

En 2020, dans le cadre du Soutien du Système de développement des Nations Unies aux priorités nationales de développement, le Gabon s'est doté d'un Mécanisme National de Dialogue et d'Echange (MNDE). Il est le résultat de l'une des interventions du Programme conjoint mis en œuvre avec le concours de l'Union Européenne. Y participent la société civile, le Ministère de la Justice et la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

A sa demande, le MNDE a vu une vingtaine de ses membres formés les 12 et 13 avril 2023 par le Centre des Nations pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC). Au menu de la formation, les questions de promotion et protection des droits de l'homme, les mécanismes de coopération avec les

Nations Unies, le monitoring des violations des droits de l'homme, la rédaction des rapports et les descentes sur le terrain. En outre, les participants se sont familiarisés avec la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance, la stratégie régionale de lutte contre les discours de haine et d'incitation à la violence, la convention relative aux droits des personnes handicapées, ou encore la Convention contre la torture et les traitements inhumains et dégradants.

Les travaux ont été ouverts par Paola Minko, Directrice générale des Droits de l'Homme, en présence de Savina Ammassari, Coordinatrice résidente des Nations Unies au Gabon. Quant aux modules, ils ont été animés par Abdoulaye Traoré, Conseiller Régional en Démocratie au sein du CNUDHD-AC.

La formation s'est achevée sur une série de recommandations au nombre desquelles la mise en place au sein du MNDE d'un comité de suivi pour la rédaction des rapports et l'évaluation des résultats des descentes sur le terrain, la dénonciation des personnes physiques ou morales qui distillent des discours de haine et d'incitation à la violence, notamment en période électorale. Il y a en outre le renforcement selon les engagements pris par l'Etat de la prise en charge, de la formation des personnes handicapées, la mise en place de bases de données et d'indicateurs statistiques sur les cas de crimes avec prélèvements d'organes, des tortures et autres cas de violation de droits. Enfin, il y a la mise en place d'un cadre juridique pour la prise en compte des populations autochtones et communautés locales dans le processus électoral.



Cameroun - Droits des personnes handicapées

## Le MINAS et Inclusive Society en phase

*Dans le cadre du projet UNPRDP, la Ministre des Affaires Sociales et la Directrice Exécutive de la Plateforme regroupant les OPH ont signé une convention de collaboration.*

Par Kamdem Souop et Zoë Pozniecek



La Ministre Paoline Irène Nguene à droite ©UNCHR-CA

L'une des activités phare du Projet UNPRPD mises en œuvre par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) aux côtés des agences soeurs que sont l'UNESCO et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) est la signature de l'Accord de partenariat entre le Ministère des Affaires Sociales et la Plateforme Inclusive Society.

La cérémonie de signature de cet Accord s'est déroulée dans la salle des conférences du ministère des Affaires Sociales le 8 juin 2023. Désormais la participation des personnes

handicapées et de leurs organisations à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection sociale est garantie.

Le Projet dénommé UNPRPD en référence aux fonds des Nations Unies pour le partenariat sur les droits des personnes vivant avec un handicap, vise à renforcer l'inclusion du handicap au sein des institutions publiques au Cameroun, en renforçant les capacités de suivi et d'application de la législation inclusive du handicap des principaux détenteurs de droits et de devoirs en vue de réaliser l'accessibilité, la non-discrimination et la prestation inclusive

de services inclusifs pour les personnes handicapées dans les domaines clés du développement suivants : santé (ODD 3), éducation (ODD 4), emploi et autonomisation économique (ODD 8), physique et numérique - y compris les TIC (ODD 9), et dans la participation politique (ODD 16), tout en assurant l'intégration du genre dans toutes les composantes du projet (ODD 5).

Le projet renforce les capacités des OPH ainsi que celui des administrations publiques ciblées dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).



Catherine Tshefu lors de son discours ©UNCHR-CA

## Validation du guide sur les droits des Personnes Handicapées

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé le 29 mai 2023 à Yaoundé un atelier de validation du guide sur les droits des personnes handicapées au Cameroun pour les professionnels du droit.

Y ont pris part des représentants du ministère des Affaires Sociales, de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, des Organisations de personnes handicapées et des spécialistes des droits des personnes vivant avec un handicap.

Cameroun - Droits des personnes handicapées

## Pour la coordination multipartite efficace

Textes rassemblés par Kamdem Souop

Dans le cadre du projet UNPRPD, le CNUDHD-AC a organisé les 5 et 6 juin 2023 à Yaoundé une formation des membres du Comité National pour la Réadaptation et la Réinsertion Socio-Economique des Personnes Handicapées (CONRHA) sur la coordination multipartite efficace. Les travaux visaient à renforcer les capacités des membres du CONRHA sur la coordination efficace entre parties prenantes pour un suivi et une application efficace de la législation, ainsi que des processus de développement inclusifs du handicap.



Photo de famille des participants ©CNUDHD-AC

## Les OPH de 3 régions renforcent leurs capacités



Une vue des participants d'Ebolowa ©CNUDHD-AC

Les 10 et 11 mai 2023 à Yaoundé pour la région du Centre, les 15 et 16 mai à Douala pour la région du Littoral, les 25 et 26 mai à Ebolowa pour la région du Sud, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé un atelier, avec le concours du Ministère des Affaires Sociales, à l'effet de renforcer les capacités des organisations des personnes handicapées (OPH) sur la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CPDH), adoptée le 13 décembre 2006 et entrée en vigueur en 2008.

Le Cameroun, qui compte 2 millions de personnes handicapées, a finalisé son processus de ratification à l'interne en décembre 2021 par l'adoption du décret présidentiel N°2021/751.

Cameroun - Rapports

## L'état des droits de l'homme présenté à Yaoundé



Le Centre représenté par A. Traoré ©CNUDHD-AC

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a pris part les 31 mai et le 1er juin 2023 à l'atelier de validation organisé par le Ministère de la Justice sur l'état des droits de l'homme au Cameroun en 2022.

La salle des conférences du ministère a accueilli une centaine d'acteurs de tous les secteurs de la vie nationale. Les travaux ont été présidés par le Ministre Délégué à la Justice, Jean de Dieu Momo.

## Réflexion sur la participation des femmes en politique

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) s'est joint à Elections Cameroon (ELECAM) et ONU-Femmes le 30 mai 2023 à Yaoundé pour évaluer l'engagement des femmes en politique.

Depuis 2013, l'implication des femmes en politique s'est nettement améliorée au Cameroun. Mais beaucoup reste à faire. Au Parlement, la courbe va croissante. Par contre, à l'échelle locale, la situation stagne. C'est ce qu'a appris le Centre lors de cette rencontre.



Le Centre parmi les participants ©CNUDHD-AC



Cameroun - Etat de la population

## Le Cameroun a 28 millions d'habitants

Le CNUDHD-AC a pris part à la présentation du Rapport sur l'état de la population mondiale en 2022.

Textes rassemblés par Kamdem Souop



Photo de famille des participants ©FNUAP

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a pris part le 30 mai 2023 à la présentation du Rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) sur l'état de la population mondiale en 2022.

Il en ressort que le Cameroun a atteint la barre de 28 millions d'habitants. Ce qui a fait dire à Paul Tasong, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire que «la population est le meilleur capital pour le développement», en même temps qu'il «faut se donner les moyens de s'occuper des enfants et d'assurer leur bien-être».

Publié chaque année, le rapport FNUAP met en lumière les tendances et enjeux relatifs à la santé et aux droits en matière de sexualité et de reproduction, tout en traçant les voies pour un développement durable.

Cameroun - Résolution 1325

## Le CNUDHD-AC s'imprègne du Plan d'action



Une vue des participants ©ONU-Femmes

Le CNUDHD-AC a pris part à un atelier de relecture du plan d'action national de la résolution 1325, à l'initiative d'ONU-Femmes Cameroun et du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.

La ville d'Ebolowa dans la région du Sud Cameroun a accueilli les 9 et 10 juin 2023 un atelier de relecture et de validation de la 2e génération du Plan d'action national de la Résolution 1325 et des résolutions connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur Femmes, paix et sécurité.

Campagne don de sang des Nations Unies

## Le staff du Centre participe à l'action



Participation joyeuse du staff ©CNUDHD-AC

La «campagne de don de sang du Système des Nations Unies au Cameroun» organisée à la Clinique des Nations Unies de Yaoundé du 13 au 21 juin 2023 sous le leadership de Mathias Z. Naab, Coordonnateur résident en fin de séjour, et placée sous l'égide du Dr Phanuel Habimana, Représentant de l'OMS, a connu la participation active du personnel du CNUDHD-AC.



## Bourses pour Peuples Autochtones

# Le CNUDHD-AC fait le bilan de son action

*Les bénéficiaires ont participé à une évaluation du programme de bourses du Centre.*

*Par Kamdem Souop et Isa Adamu.*

**L**e CNUDHD-AC s'est soumis à un bilan du Programme des bourses aux personnes issues des minorités autochtones avant de faire la promotion de ce dispositif auprès des jeunes étudiants de ces communautés.

Du 31 mars au 12 avril 2023, le Centre a accueilli une délégation de la Section des Peuples Autochtones et des Minorités (IPMS) du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH) à Genève. L'objectif de cette mission était d'organiser un atelier bilan du Programme de bourses pour jeunes issus des peuples autochtones. L'activité a réuni d'anciens boursiers d'Afrique francophone et permis de préparer une formation préparatoire qui réunira les boursiers des peuples autochtones à Yaoundé en mai 2024. La ville de Yaoundé a été choisie en raison de la prépondérance des boursiers francophones de la sous-région, de la présence d'un bureau régional du HCDH et de la présence de nombreuses organisations nationales et régionales œuvrant à la promotion et la défense des droits de peuples autochtones. Après l'atelier bilan, deux réunions ont été organisées le 8 avril 2023 avec un total de 37 participants dont 27 femmes issus des communautés autochtones Bagyeli. Ces réunions ont été



*Les participants aux différentes réunions ©CNUDHD-AC*

l'occasion de promouvoir le programme de bourses autochtones auprès des Bagyeli, communauté pas encore représentée parmi les anciens bénéficiaires du programme.

Au cours de cette période, pas moins de 18 réunions ont été organisées avec les différentes parties prenantes nationales et régionales à Yaoundé, notamment des institutions gouvernementales, des représentations diplomatiques, des partenaires de développement, des universités, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile. L'une des recommandations issues de ces échanges a été de parvenir à hisser les boursiers francophones au niveau de connaissances de base similaire à celui des boursiers des autres groupes linguistiques.

## Pays couverts - Albinisme

# Appel à plus d'inclusion des albinos



**P**our Muluka-Anne Miti-Drummond, experte indépendante de l'ONU sur l'albinisme, l'inclusion des personnes atteintes d'albinisme reste la clé pour mettre fin aux inégalités.

A la faveur de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme qui se célèbre le 13 juin et dont le thème 2023 était «L'inclusion est une force», Muluka-Anne Miti-Drummond a appelé à une plus grande inclusion des personnes atteintes d'albinisme, affirmant que cela peut contribuer grandement à leur assurer une vie

exempte de peur et de discrimination. Elle a publié une déclaration dans laquelle elle plaide pour que «les personnes atteintes d'albinisme soient incluses et ne soient pas laissées pour compte dans les décisions affectant leurs droits humains, dans toutes les sphères de la vie». Elle y rappelle que les personnes atteintes d'albinisme continuent d'être confrontées à un combat difficile pour parvenir à une vie digne et égale et pour lutter contre l'injustice et la discrimination.

Mme Miti-Drummond rappelle que de «nombreuses personnes atteintes

d'albinisme continuent de souffrir d'abus et de violations des droits de l'homme, souvent de manière invisible et en silence». C'est une maladie qui demeure mal comprise, donnant lieu «à la stigmatisation, à la discrimination, aux agressions et aux meurtres. Tragiquement, ces cas continuent d'être perpétrés, souvent à l'encontre de personnes atteintes d'albinisme dans les situations les plus vulnérables, en particulier les enfants». Elle appelle par conséquent à ne plus laisser de côté les personnes atteintes d'albinisme «lorsqu'il s'agit de décisions qui les concernent - les lois, les politiques et le dialogue sur les droits de l'homme doivent donc inclure les questions relatives à l'albinisme» et espère davantage d'actions et de résultats tangibles.

Pour elle, «un tel parcours d'inclusion ne devrait pas être difficile, étant donné la myriade d'engagements en matière de droits de l'homme que les États et les parties prenantes ont pris dans les forums internationaux, régionaux et nationaux.»



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT

**Je m'engage à faire des principes  
de la Déclaration universelle  
une réalité dans ma vie de tous  
les jours. Je m'engage à toujours  
#standup4humanrights.**

**Je m'engage**

Quand les droits d'une personne sont bafoués,  
ce sont les droits de tous qui sont compromis.



**Directeur de Publication :**

Nouhoum Sangaré

**Conseillers éditoriaux :**

Abdoulaye Traoré, Laurent Akobi Banouin, Catherine Tshefu,  
Dimitte Ngane, Nadine Mballa, Hugo Giguere

**Rédacteur-en-chef :**

Joseph Fajong

**Rédacteur :**

Kamdem Souop

**Contributeurs :**

Dimitte Ngane, Zoë Pozniecek, Christian Ntopa, Evaristus  
Ngoran, Judith Kiconco, Simon Landry Ndzana, Isa Adamu

**Infographie :**

Kamdem Souop



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT

Centre pour les Droits de l'Homme  
et la Démocratie en Afrique Centrale

Quartier Golf Ntougou

BP: 836 Yaoundé - Cameroun

Tel: +237 222 50 58 00

Fax: +237 222 21 24 75

E-mail: [ohchr-caro@un.org](mailto:ohchr-caro@un.org)

Website: [www.unchr.org](http://www.unchr.org)